RETRAITE SPORTIVE
Fédération Française de la Retraite Sportive

Agrément n°34 S 206 - Association reconnue d'Utilité Publique
Immatriculation Registre Opérateurs de Voyages N° IM03812003

Mesdames, Messieurs les Présidents(es)
de CORERS – CODERS et Clubs isolés

C/C à la CF – la DTN
Les Instructeurs Fédéraux
Les Référents Formation
Le Comité directeur

Sassenage, le 20 décembre 2016

Objet : **Appel à Candidatures**
d'Instructeurs fédéraux

N/Réf. MCS-/MDG – 16-143 F

Mesdames, Messieurs les Présidents(es),

En novembre dernier, la formation de la précédente promotion d'instructeurs fédéraux s'est achevée. Dès à présent, certains comités nous ont signalé de nouveaux candidats pour suivre cette formation.

Nous avons constaté qu'il y a encore trop de régions, de départements, dans lesquels il y a peu ou pas d'instructeurs et des disciplines pour lesquelles le nombre d'instructeurs est insuffisant, c'est pourquoi nous vous invitons à diffuser cet appel le plus largement possible auprès de vos clubs.

Nous vous joignons un dossier de candidature **à retourner impérativement avant le 15 Février 2017** à la FFRS – Service formation.

Ce dossier doit être rempli à la fois par le candidat et par la structure qui présente sa candidature. Il est accompagné de deux fiches portant description du rôle de l'instructeur et de son parcours de formation.

Dès réception et examen de l'ensemble des candidatures par la DTN, les entretiens individuels seront programmés ainsi que le calendrier de la formation pour laquelle la présence de tous est obligatoire.
Rappel : pas de VAE ou d'allègement de formation pour la Formation IF.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la DTN - Marie-Claude SERVAES, par mail : mcservaes@sfr.fr.

Bien cordialement.

La Directrice Technique Nationale

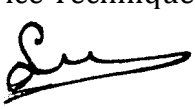

Marie-Claude SERVAES

P.J. :

L'instructeur Fédéral : ses missions

L'instructeur <u>fédéral</u> bénévole est le relais de la Direction Technique National au plan local, en tant que membre de l'Equipe Technique Régionale et ses missions sont inscrites dans le projet régional qui fait l'objet d'une convention entre le CORERS et la FFRS

Il est formateur, développeur, porteur de projets
Pour la formation : il peut intervenir dans les domaines suivants :

- Recensement des besoins en formation
- Elaboration du calendrier et organisation matérielle des stages
- Encadrement des stages
- Organisation et encadrement de la formation continue des animateurs
- Recherche de nouveaux animateurs et instructeurs

Pour le développement : il peut intervenir dans les domaines suivants

- Aide à la création de nouveaux clubs
- Mise en place de nouvelles disciplines
- Participation à des séjours
- Organisation de journées portes ouvertes
- Présentation des activités FFRS lors de manifestations diverses, de salons ….

Au plan national
Il participe aux actions de formation continue pour les instructeurs, il accompagne les nouveaux instructeurs.

Une implication bénévole plus forte au sein de la FFRS dont il partage le projet fédéral.
<u>Disponible :</u> en tant qu'instructeur(trice), il(elle) est amené(e) à encadrer des stages sur **l'ensemble du territoire national**

<u>Motivé :</u> être porteur du message fédéral et **avoir envie de le transmettre** – Partager le fruit de ses expériences – Découvrir de nouveaux horizons

<u>Compétent :</u> savoir transmettre des connaissances dans le domaine des activités physiques et sportives APS destinées aux publics seniors – Etre capable de travailler en équipe.

Le cursus de formation des Instructeurs

Pré requis <u>indispensables</u> :

- Etre animateur FFRS depuis au moins un an, de **préférence dans plusieurs disciplines**
- Etre à l'aise en communication
- Avoir envie de transmettre, si possible avoir été formateur
- Maîtriser les outils informatiques
- Etre disponible et mobile

Sélection des candidats **après entretiens individuels** par la Commission de Formation et la Direction Technique Nationale sur présentation des dossiers adressés avec avis motivés des Comités.

Formation initiale :

- Trois stages théoriques de 4 jours soit 25 heures
    - Stage 1 : méthodologie de formation et appropriation des contenus FCB
    - Stage 2 : méthodologie de formation et appropriation des contenus Module 1
    - Stage 3 : bilan des mises en situations pédagogiques et appropriation des contenus AS et Module 2

- Mises en situations pédagogiques
    - Participation à l'encadrement d'un ou plusieurs stages aux côtés d'un instructeur confirmé (si possible FCB/M1/M2/AS)

Formation continue :

- Regroupement de l'ensemble des instructeurs (actualités, référentiels, nouvelles disciplines …)
- Regroupement par famille d'activités
- Stages spécifiques organisés par la FFRS (publics spécifiques, gestion de l'effort …).

N.B. : la totalité de la formation (sauf les mises en situations pédagogiques pour lesquelles la FFRS ne prend en charge que les frais de déplacement) est prise en charge au plan national par la FFRS.

RETRAITE SPORTIVE
Fédération Française de la Retraite Sportive

Agrément n°34 S 206 - Association reconnue d'Utilité Publique
Immatriculation Registre Opérateurs de Voyages N° IM03812003

Dossier d'inscription

à compléter et à retourner à la FFRS
avant le 15 Février 2017 délai de rigueur

Nom et Prénom _
Adresse _

Code postal _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Ville _
Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _Portable _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ E-mail _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Date de naissance : _ Licence : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Date de 1ère adhésion FFRS : _Club d'adhésion :_ _ _ _ _ _ _ _

Date du PSC1 _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Activités sportives pratiquées actuellement _

Activités sportives animées actuellement _

Diplômes fédéraux obtenus _
Mode d'obtention des brevets fédéraux :
Stage ☐ RDA ☐ VAE ☐
Autres diplômes, qualifications obtenues ou formations suivies dans le domaine sportif ou socio culturel _

Compétences informatiques OBLIGATOIRES :

WORD	oui / non	POWER POINT	oui / non
EXCEL	oui / non	Maitrise des outils internet mails	oui / non

Connaissance du site FFRS et SEII oui / non

Autres (à préciser) _

Responsabilités antérieures et /ou actuelles au sein du club et/ou du comité _ _ _ _ _ _ _ _ _
_ _
_ _

Rappel : le candidat doit posséder une bonne condition physique et être en mesure de réaliser à minima les pré-requis techniques de la (des) discipline(s) pour laquelle il souhaite devenir instructeur.

MOTIVATION : pourquoi souhaitez-vous devenir instructeur FFRS ?

Expériences antérieures :
Dans le domaine de l'animation, la formation ou toute autre expérience ayant un lien avec les fonctions d'instructeur fédéral

Fait à Le

Signature du candidat

Avis Motivé du Président de CORERS et CODERS ou d'une personne habilitée (préciser les activités du candidat au sein de la structure, son implication dans le projet associatif et/ou son intégration au sein de l'ETR) :
Compétences observées afin de justifier la candidature à la formation d'instructeur.

Activités au sein de la structure :

Implication dans le projet local et intégration au sein de l'ETR :

Autre :

Visa et cachet

Pour le Club
Fait à (lieu) Le (date) Le Président (Nom et Prénom)

Pour le CODERS
Fait à (lieu) Le (date) Le Président (Nom et Prénom)

Pour le CORERS
Fait à (lieu) Le (date) Le Président (Nom et Prénom)